

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE PAPINEAU

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du **vendredi, 3 avril 2020, à 19h30**, tenue par conférence téléphonique en raison de mesures exceptionnelles dû à la pandémie de la COVID-19, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.



Sont présents :

David Pharand, Noël Picard, Gaëtan Lalande, Marie-Céline Hébert, Raymond Bisson, Michel Longtin, Gilles Payer

Ont motivé leur absence : aucun

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Julie Ricard, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe le conseil que l'article 148 du *Code municipal du Québec* a été dûment respecté par la transmission aux membres du conseil ou par la disponibilité au bureau municipal de toute documentation utile à la prise de décision, et ce, au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance.

1. Ouverture de la réunion

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars 2020 et de la séance extraordinaire du 17 mars 2020.

2. Finances

2.1 Lecture et adoption - comptes fournisseurs de mars 2020

2.2 Rapport des salaires et autres dépenses au 31 mars 2020

2.4 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 mars 2020

3. Dossier Mine

4. Rapport du maire

4.1 Félicitations au dépanneur Serjo pour service à la population durant la pandémie

4.2 Information concernant les contrôles routiers et l'arrêté 2020-004

4.3 Information concernant l'interdiction de location de chalets et de Airbnb

4.4 Remise du triathlon Raid Pulse, date à déterminer

4.5 Lancement d'un appel d'offres pour le projet d'amélioration du réseau routier (AIRRL et RIRL)

4.6 Directives relatives aux inondations en temps de pandémie

5. Suivi – Coronavirus (COVID-19)

6. Période de questions

7. Département de l'Administration

- 7.1 Annexe III- Correspondance
- 7.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 2020-02 -Décrétant une dépense de 1 216 808 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux d'amélioration de chemins
- 7.3 Taxes foncières-Suspension du calcul des intérêts et des pénalités
- 7.4 Adhésion de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry à l'entente intermunicipale liée au réseau de téléphonie IP

8. Département de la gestion des ressources humaines

- 8.1 Ajustement salarial des pompiers et premiers répondants

9. Département de l'Hygiène du milieu

10. Département des Travaux publics

11. Département de la Sécurité publique

12. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement

13. Département des Loisirs, culture et tourisme

14. Département de la promotion et développement économique

- 14.1 Napperon promotionnel de la MRC de Papineau
- 14.2 Publicité aux chutes de Plaisance

15. Département du service à la collectivité

- 15.1 Demande de don- maire de Montebello- Fondation Charles-Bruneau

16. Varia

17. Période de questions

18. Fin de la plénière

1. Ouverture de l'assemblée

2020-04-19505 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité

D'ouvrir la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel à 19h39

DUHAMEL | SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2020

Adoptée.

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2020-04-19506
Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

1.2 Lecture et Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars 2020 et de la séance extraordinaire du 17 mars 2020.

2020-04-19507
Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars 2020 et de la séance extraordinaire du 17 mars 2020.

Il est résolu à l'unanimité

QUE la lecture procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars 2020 et de la séance extraordinaire du 17 mars 2020 soit exemptée et qu'ils soient adoptés tel que déposés.

Adoptée.

2. FINANCES

2.1 Lecture et adoption des comptes fournisseurs

2020-04-19508
Adoption des comptes fournisseurs au 31 mars 2020

Il est résolu à l'unanimité

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes payés et à payer au 31 mars 2020 pour un montant total de 98 753,68 \$ et ce, tels que détaillés sur les listes déposées, à savoir ;

La liste sélective des déboursés, payés par les chèques 22416 à 22451.

Les paiements directs 500419 à 500423.

Les prélèvements 5167 à 5192.

QUE les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir, incluses à cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adoptée.

2.3 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois de mars 2020

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de mars 2020, pour une dépense totale de 40 211,50 \$ a été déposé à tous les membres du conseil.

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 2.1 et 2.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Julie Ricard, directrice générale et secrétaire-trésorière

2.4 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 mars 2020

2020-4-19509

Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 mars 2020

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le rapport des revenus et dépenses, au 31 mars, soit accepté, sujet à contrôle par le vérificateur nommé par le Conseil.

Adoptée.

3. DOSSIER MINES

Suivi sommaire du dossier des mines

4. RAPPORT DU MAIRE

4.1 Félicitations au dépanneur Serjo pour service à la population durant la pandémie

Félicitation aux employés pour le bon travail pour la continuité des services et pour la collaboration avec la direction

4.2 Information concernant les contrôles routiers et l'arrêté 2020-004

4.3 Information concernant l'interdiction de location de chalets et de Airbnb

4.4 Remise du triathlon Raid Pulse, date à déterminer

4.5 Lancement d'un appel d'offres pour le projet d'amélioration du réseau routier (AIRRL et RIRL)

4.6 Directives relatives aux inondations en temps de pandémie

5. SUIVI SUR LA PANDÉMIE DE COVID-19

M. David Pharand, maire, fait état de la situation actuelle entourant la COVID-19.

Le bureau de poste a interrompu ses services au comptoir, mais l'accès aux boîtes postales demeurent disponible.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION

7.1 Correspondance Annexe III

Le détail de la correspondance du mois de mars 2020 apparaît en annexe III, dans un document intitulé « *Correspondance assemblée du mois d'avril 2020* ».

7.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 2020-02 -Décrétant une dépense de 1 216 808 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux d'amélioration de chemins

Avis de motion et présentation du projet de règlement 2020-02 Madame Marie Céline Hébert, conseillère, présente le projet de règlement 2020-02 ayant principalement pour objet un d'emprunt décrétant une dépense de 1 216 808 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux d'amélioration de chemins et donne avis de motion que ce projet sera soumis au conseil, avec ou sans modification, pour adoption lors d'une séance distincte.

7.3 Taxes foncières-Suspension du calcul des intérêts et des pénalités

2020-04-19510

Taxes foncières-Suspension du calcul des intérêts et des pénalités

CONSIDÉRANT la situation exceptionnelle causée par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) ;

CONSIDÉRANT QUE la crise de la COVID-19 pourrait entraîner des difficultés de paiement pour les citoyens ainsi que pour les commerces et les entreprises selon les modalités prévues par la réglementation municipale actuelle ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 981 du Code municipal du Québec prévoit que les municipalités peuvent baisser les taux d'intérêt pour créances impayées;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec suggère d'abaisser le taux d'intérêt à 0 % pour les intérêts et pénalités des propriétés résidentielles et commerciales en raison de circonstances exceptionnelles;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les taux d'intérêts et de pénalité sont suspendus et sont fixés à « 0 % » jusqu'au 31 juillet 2020.

QU'en cas de renouvellement de cette déclaration d'état d'urgence, la suspension prévue par la présente résolution est renouvelée pour une période équivalente ou toute autre date que pourrait fixer le conseil.

adoptée.

7.3 Adhésion de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry à l'entente intermunicipale liée au réseau de téléphonie IP

2020-04-19511

Adhésion de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry à l'entente intermunicipale liée au réseau de téléphonie IP

CONSIDÉRANT la résolution 2012-02-41, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 20 février 2012, acceptant la conclusion d'une entente intermunicipale assurant l'implantation et le développement du réseau de téléphonie IP ;

DUHAMEL | **SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2020**

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale a été conclue entre dix-huit municipalités du territoire de la MRC de Papineau et signée le 9 août 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'article 13 de cette entente spécifie les conditions pour qu'une municipalité puisse y adhérer ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry a manifesté son intérêt à adhérer à ladite entente intermunicipale par sa résolution 2019-12-125, adoptée lors de sa séance du Conseil tenue le 4 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE suivant la procédure prévue à l'entente intermunicipale, la Municipalité de Mulgrave-et-Derry doit consulter les municipalités membres afin qu'elles se prononcent sur son adhésion, incluant la MRC de Papineau ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2020-01-015, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 22 janvier 2020, laquelle accepte l'adhésion de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry à l'entente intermunicipale assurant l'implantation et le développement du réseau de téléphonie IP, et ce, conformément aux dispositions prévues à l'article 13 de ladite entente intermunicipale ;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du Conseil de la municipalité de Duhamel acceptent l'adhésion de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry à l'entente intermunicipale assurant l'implantation et le développement du réseau de téléphonie IP et ce, conformément aux dispositions prévues à l'article 13 de ladite entente intermunicipale

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents donnant effet à la présente résolution et mandatés pour en assurer les suivis, notamment en acheminant la résolution à la MRC de Papineau.

Adoptée.

8. DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

8.1 Ajustement salarial des pompiers et premiers répondants

2020-04-19512

Ajustement salarial des pompiers et premiers répondants

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil de la municipalité autorise l'ajustement salarial annuel des pompiers et premiers répondants, à compter du 1^{er} mai 2020 au taux prévu à la grille salariale en vigueur.

Adoptée.

9. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

Résumé situation Tricentris et maintien des cueillettes ordures et recyclage

10. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Rapport par la direction des travaux essentiels et horaire des équipes

11. DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

DUHAMEL | **SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2020**

12. DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

13. DÉPARTEMENT DES LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

14. DÉPARTEMENT DE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

14.1 Napperon promotionnel de la MRC de Papineau

2020-04-19513
Napperon promotionnel de la MRC de Papineau

CONSIDÉRANT QUE chaque année la MRC de Papineau offre aux municipalités de faire la promotion de leurs attraits touristiques par le biais d'un napperon publicitaire qui sera distribué dans les restaurants de la région ;

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil réservent un espace promotionnel sur le napperon de la MRC de Papineau pour l'année 2020, au montant de 300 \$.

Adoptée.

14.2 Publicité aux chutes de Plaisance

2020-04-19514
Publicité aux chutes de Plaisance

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil réservent un espace promotionnel sur le panneau publicitaire du site des chutes de Plaisance pour l'année 2020, au montant de 400 \$.

Adoptée.

15. DÉPARTEMENT DU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

15.1 Demande de don- maire de Montebello- Fondation Charles- Bruneau

2020-04-19515
Demande de don- maire de Montebello- Fondation Charles- Bruneau

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil fassent don de 100 \$ à la Fondation Charles-Bruneau, à la suite d'une demande de la part du maire de Montebello.

Adoptée.

16. VARIA

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-04-19516 Levée de la séance

Il est résolu à l'**unanimité**

QUE la séance soit et est levée à 20h43

Adoptée.

David Pharand
Maire

Julie Ricard
Directrice générale et secrétaire-trésorière